



Infor Anael Finance iSeries

Provisions pour dépréciation clients

© Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Infor Anael Finance iSeries version V6R0

Auteur : Infor

Date de publication : juin 28, 2013

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Documents liés	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Provisions pour dépréciation des comptes clients	7
Objet	7
Principe.....	7
Paramétrage	9
Paramétrage des comptes externes	9
Paramétrage des Catégories de Comptes généraux	15
Paramètres Généraux.....	17
Paramétrage des Codes Risques	25
Liste des Codes Risques	30
Duplication des Codes Risques	31
Mise à jour des Tiers.....	33
Mise à jour de la constante PDC010	34
Traitements.....	36
Calcul des Provisions	36
Modification des provisions	40
Edition des provisions à comptabiliser.....	44
Comptabilisation des provisions.....	45
Simulation des Provisions	49
Annexe A Exemples.....	53

À propos de ce manuel

Maîtriser le paramétrage et les fonctionnalités du module afin de réussir sa mise en œuvre

Public concerné

Responsables comptables, comptables et aides comptables

Périmètre du document

Infor Anael Finance iSeries version V6R0

Pré-requis

Aucun

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0		R&D	Création du document
2.0	Mai 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/inforxtreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Provisions pour dépréciation des comptes clients

1

Objet

Ce nouveau module, verrouillé par clé d'accès, permet de :

- calculer les provisions pour dépréciation des comptes clients
- éditer tous les états de synthèse
- modifier les provisions calculées
- générer automatiquement les écritures de dotations ou reprises

Principe

- Le calcul des provisions tient compte des provisions passées sur l'exercice précédent, client par client, et détermine la **dotation** ou la **reprise** par différence.

	Provision N-1 Compte 49****	Provision calculée	Dotation provision Compte 68174*	Reprise provision Compte 78174*
Client 1	0	6.000	6.000	
Client 2	1.000	4.000	3.000	
Client 3	10.000	7.000		3.000
Client 4	5.000			5.000

- La provision se calcule en appliquant un **taux de provision** sur la base HT des créances considérées comme douteuses. Le **taux de provision** peut être **fixe** pour l'ensemble des créances d'un Tiers ou **variable** en fonction de l'antériorité des dettes.
- Un **taux de Tva moyen** est appliqué sur les créances TTC pour déterminer l'encours HT.
- La provision ne doit pas être calculée sur la partie couverte par une assurance.

En effet, les organismes d'assurance-crédit ne garantissent généralement qu'entre 50 et 80 % du crédit maximum autorisé avec, souvent, application d'une **franchise**.

Le **montant garanti** devra être déduit de la créance HT pour déterminer la base de calcul de la provision.

Pour déterminer le montant garanti, un **taux de garantie** sera appliqué à la limite de crédit , puis, s'il y a lieu, le montant de la franchise sera déduit du résultat.

Le découvert autorisé et la valeur de la franchise sont généralement exprimés en TTC. Ces montants seront ramenés à leur valeur HT par application du Taux de Tva moyen.

Taux de Tva moyen : 19,60 %

Limite de crédit TTC : 100 000 → **HT 83 612**

Franchise TTC : 1 000 → **HT 836**

Taux de garantie : 80 % :

Montant garanti = (Limite de crédit HT X Taux de garantie)

- Franchise HT

Montant garanti = (83.612 X 80 %) – 836 = 66 054

Le montant garanti s'élève à 66 054 : il sera déduit de l'encours HT pour déterminer la base de calcul de la provision .

- Un **Code Risque** indiqué au niveau des Tiers permet de définir les taux applicables par typologie de clients, ou si besoin, au niveau le plus détaillé, par client. Il est possible de définir des taux par défaut pour l'ensemble des Tiers et d'utiliser les codes Risques uniquement pour gérer les exceptions. Le Code Risque peut également, en fonction du paramétrage choisi, être le critère déclenchant la génération des provisions pour un tiers.
- Les provisions pour dépréciation clients peuvent être comptabilisées mensuellement sur un **journal à contre-passation P+1 en cours d'exercice** et /ou en fin d'exercice sur un journal d'OD classique.

Pour le bon fonctionnement du module, il est **impératif** que les comptes 491 et 416 soient **sous-comptés par client** et que ces comptes soient reportés en détail d'un exercice sur l'autre (Type de report = 'L' au niveau du Plan Comptable).

Il est recommandé, mais non indispensable, que ces comptes soient rattachés à la même séquence . **Cependant, la logique de codifications des sous-comptes doit être identique** .Ex : le Tiers 1 du 416 doit correspondre au Tiers 1 du 491.

Lorsque le caractère 'douteux' d'une créance est constatée , il est comptablement de mise de transférer la créance au compte 416 Clients douteux & litigieux pour son montant total, Tva comprise.

Le transfert des écritures des comptes 411 vers les comptes 416 est simple et aisé dans Anael via l'utilisation de l'option existante 'Transfert de compte à compte'

Attention : Le journal d'OD utilisé pour le transfert des créances en compte clients douteux doit être paramétré avec '**Echéance/règlement/litige = O**', sinon perte de la date d'échéance sur les écritures transférées.

Si pour des raisons de gestion interne, les créances à caractère douteux ne sont pas transférées en compte 416000, le calcul et la génération des provisions peut, en fonction du paramétrage mis en oeuvre, s'effectuer directement à partir des comptes clients 411000.

Il sera possible de cibler les créances à provisionner en leur apposant un code litige.

NB : Dans ce document, à chaque fois qu'il est fait référence au compte 416000 Clients douteux, les explications restent valables si le calcul des provisions s'effectue directement à partir des comptes 411000.

Paramétrage

Paramétrage des comptes externes

Le schéma des écritures automatiques de Dotations/ Reprises sur Provisions pour Dépréciation des créances se définit via le paramétrage des comptes externes.

Trois nouveaux comptes externes doivent être renseignés :

022 Prov. Dépréciation Clients (compte 49****)

023 Dotation Prov. Créances (compte 68174*)

024 Reprise Prov. Créances (compte 78174*)

Les dotations sont créditées sur le compte externe **022** (49**** Provisions) par le débit du compte externe **023** (68174* Dotations provisions)

Les reprises sont débitées sur le compte externe **022** (49**** Provisions) par le crédit du compte externe **024** (78171* Reprise sur Provisions)

Comptabilité Générale

02 Paramètres > 01 Mise à jour > 02 Comptes Externes

Ecran 1 :

Provisions pour dépréciation des comptes clients

```
PAN450          - MISE A JOUR DES COMPTES EXTERNES -          16:29:04 Le 21/09/00

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->          Exercice 20000 1/01/2000 à 31/12/2000

Table          CE COMPTES EXTERNES          Afficher à partir de 000

1=Choisir

Ac  N° ordre  Libellé
015  VIRT BQE A BQE EN DEVISES
> 016  CPTÉ LIAISON MULTI-DEVIÉ
> 017  ARRONDÍ EURO CREDIT
> 018  ARRONDÍ EURO DEBIT
> 019  ECART REGT MULTI-DEV DEBI
> 020  ECART REGT MULTI-DEV CRED
> 021  ECART MULTI PIECE
022  PROV.DEPRECIATION CLIENTS
023  DOTATION PROV. CREANCES
024  REPRISE PROV. CREANCES

F3=Fin  F15=Chgt envir.
```

Si les comptes externes 022, 023 et 024 se sont pas proposés à l'écran, les créer dans la **table CE**.

Sélectionner le N° de compte externe à paramétrer.

1 = Choisir

Ecran 2 :

➤ **Compte externe 022 Prov. Dépréciation Clients**

```

PAN450      -   MISE A JOUR DES COMPTES EXTERNES   -   17:09:22   Le 21/09/00

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->                Exercice 20000  1/01/2000 à 31/12/2000

N° Ordre 022 PROV. DEPRECIATION CLIENTS

Zone      _____
          ***CGENER*****

Compte    491000 _____ Provisions Dépréciation Clients

Code stat.  __  __

F4=Recherche  F9=Validation  F10=Imput. anal.  F12=Ecran précédent
          ***   En cours de création   ***

```

- Renseigner le compte de bilan **Provisions Dépréciation Clients** (49) sur lequel seront enregistrées les écritures de provisions.
- Le compte doit obligatoirement être sous-compté par client, mais le sous-compte ne doit pas être renseigné (zone protégée) ;
- Le compte doit exister dans la catégorie 'BI'.
- Le champ 'zone ' est facultatif.
- Si renseigné, saisir le compte à partir du 4^{ème} caractère de la zone.
- La 'zone' doit être impérativement renseignée si vous paramétrez plusieurs comptes 49**** en compte externe 022.
- La gestion par exception est possible.
-
- Vous avez paramétré au Plan Comptable deux comptes de Dépréciation pour dépréciation Clients :
 - 495000 'Provisions Dépréciation Clients Groupe'
 - 491000 'Provisions dépréciation Autres Clients'
- Il est alors impératif d'ouvrir également deux comptes 416 distincts : l'un pour les Clients Groupe et l'autre pour les Clients hors Groupe.
- Lors du paramétrage des comptes externes 022, renseigner dans le champ 'Zone' le compte 416**** correspondant à chaque compte 49****.

Provisions pour dépréciation des comptes clients

```
PAN450      -   MISE A JOUR DES COMPTES EXTERNES   -   17:09:22   Le 21/09/00

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->                Exercice 20000  1/01/2000 à 31/12/2000

N° Ordre 022 PROV. DEPRECIATION CLIENTS

Zone      ___ 416100 _____
          ***CGENER*****

Compte    495000 _____ Provisions Dépr. Clients Groupe

Code stat.  __  __

F4=Recherche  F9=Validation  F10=Imput. anal.  F12=Ecran précédent
          ***   En cours de création   ***
```

Renseigner le compte où sont enregistrées les créances à provisionner.

Renseigner le compte 49 correspondant pour la comptabilisation des provisions

➤ **Compte externe 023 Dotation Prov. Clients**

```

PAN450      -   MISE A JOUR DES COMPTES EXTERNES   -   17:09:22   Le 21/09/00

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->                Exercice 20000  1/01/2000 à 31/12/2000

N° Ordre 023 DOTATION PROV. CLIENTS

Zone      _____
          ***CGENER*****

Compte    681740 _____ Dotation Provisions Clients

Code stat.  _  _  _

F4=Recherche  F9=Validation  F10=Imput. anal.  F12=Ecran précédent
          ***   En cours de création   ***

```

- Renseigner le compte de charge **Dotations Provisions Client** sur lequel seront enregistrées les écritures de provisions.
- Le compte doit exister dans la catégorie 'EX' .
- Si le compte est sous-compté, renseigner le sous-compte.
- La 'zone' est facultative.
- Si renseignée, saisir le compte à partir du 4^{ème} caractère de la zone.
- Elle doit être impérativement précisée si vous paramétrez plusieurs comptes 68**** en compte externe 023.
- La gestion par exception est possible.

➤ **Compte externe 024 Reprise Prov. Clients**

```
PAN450      -   MISE A JOUR DES COMPTES EXTERNES   -   17:09:22   Le 21/09/00

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->                Exercice 20000  1/01/2000 à 31/12/2000

N° Ordre 024 REPRISE PROV. CLIENTS

Zone      _____
          ***CGENER*****

Compte    781740 _____ Reprise Provisions Clients

Code stat.  __  __

F4=Recherche  F9=Validation  F10=Imput. anal.  F12=Ecran précédent
          ***   En cours de création   ***
```

- Renseigner le compte de Produits **Reprise Provisions Client** sur lequel seront enregistrées les écritures de provisions.
- Le compte doit exister dans la catégorie 'EX' .
- Si le compte est sous-compté, renseigner le sous-compte.
- La 'zone' est facultative.
- Si renseignée, saisir le compte à partir du 4^{ème} caractère de la zone.
- Elle doit être impérativement précisée si vous paramétrez plusieurs comptes 78**** en compte externe 024.
- La gestion par exception est possible

Paramétrage des Catégories de Comptes généraux

Deux nouvelles catégories de comptes généraux doivent être définies :

✓ **Catégorie DT CLIENTS DOUTEUX :**

Comptes où sont enregistrées les créances à provisionner.

Exemple : 416***

✓ **Catégorie PV PROVISIONS DEPRECIATION CLIENTS**

Comptes où sont comptabilisées les provisions pour dépréciation clients de l'exercice N-1.

Exemple : 491*** 495***

Les comptes renseignés doivent obligatoirement être sous-comptés par client.

Il est conseillé, mais non indispensable qu'ils soient rattachés à la même séquence.

Si tel n'est pas votre paramétrage, modifier la constante PDC010 'Gestion par séquence' = 'N' via l'option **04.06.06 Mise à jour des constantes**

Mise à jour des Catégories de Comptes généraux :

Comptabilité Générale

02 Paramètres > 01 Mise à jour > 01 Catégories Comptes Généraux

Provisions pour dépréciation des comptes clients

```

PAN420      -      MISE A JOUR DES CATEGORIES      -      17:30:43 Le 4/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->                Exercice 20000 1/01/2000 à 31/12/2000

                Afficher à partir de

2=Réviser   3=Copier   4=Supprimer   5=Afficher   6=Imprimer

Ac  Cat  Libellé                Comptes

BI  COMPTES DE BILAN           1***** 2***** 3***** 4***** 5*****
BQ  BANQUE                     512***
CP  COMPTE DE CONTREPARTIE     40**** 411***
EC  ENCAISSEMENT CHEQUES      511***
EM  EFFETS MAGNETIQUES        413000 413100 413999
EP  EFFET A PAYER              403*** 405***
ER  EFFETS A RECEVOIR         413***
EX  COMPTES D'EXPLOITATION     6***** 7*****
IM  COMPTES D'IMMOBILISATION   20**** 21**** 23****
PA  EFFETS PAPIER              403000 405000                +

F3=Fin  F5=Réafficher  F6=Créer  F12=Ecran précédent
    
```

F6 = Créer

```

PAN420      -      MISE A JOUR DES CATEGORIES      -      17:34:08 Le 4/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->                Exercice 20000 1/01/2000 à 31/12/2000

Catégorie   DT CLIENTS DOUTEUX

Comptes     416***  _____

                _____

                _____

                _____

F9=Validation  F12=Ecran précédent

                ***  En cours de révision  ***
    
```

Saisir le code DT

Renseigner les comptes ou les racines de comptes où sont enregistrées les créances à provisionner

F9 = Valider, puis F6 = Créer

Si les catégories DT et PV n'existent pas, les créer en table **CA**.

PAN420	-	MISE A JOUR DES CATEGORIES	-	17:34:08	Le	4/04/01	
Société 00003		SOCIETE JBA PRESYS->		Exercice 20000			1/01/2000 à 31/12/2000
Catégorie		<u>PV</u> PROVISIONS DEPRECIATION CLIENTS					
Comptes		<u>491***</u>	<u>495***</u>	_____	_____		
		_____	_____	_____	_____		
		_____	_____	_____	_____		
		_____	_____	_____	_____		
F9=Validation F12=Ecran précédent							

Saisir le code PV

Renseigner les comptes ou les racines de comptes où sont enregistrées les provisions dépréciation clients de l'exercice N-1

Paramètres Généraux

Les paramètres généraux permettent de définir par société les modalités de calcul des provisions pour dépréciation clients :

- ✓ Gestion par code risque
- ✓ Déduction du montant de garantie
- ✓ Calcul de la provision en fonction du retard des créances
- ✓ Soumission par établissement

Comptabilité Tiers

09 Provisions dépréciation clients > 01 Màj Paramètres > 01 Paramètres Généraux

Ecran de sélection

Provisions pour dépréciation des comptes clients

PDC010 - MISE A JOUR DES PARAMETRES GENERAUX - 18:05:37 Le 4/04/01

SELECTION

Société 00000 à 99999

F3=Fin F15=Chgt envir.

- Possibilité de sélectionner une borne de société.

Ecran de liste

Affichage des sociétés autorisées, y compris les sociétés modèles.

Le signe < indique qu'il existe un enregistrement pour la société.

```

PDC010      -   MISE A JOUR DES PARAMETRES GENERAUX      - 18:09:34 Le 4/04/01

                                     Afficher à partir de 00000

1=Choisir   4=Supprimer   5=Afficher

Ac  Société  Sté modèle  Raison sociale
   00000
   00001          PKE SOCIETE MODELE
 > 00002          1   PKE SOCIETE 2
 > 00050          TECH SERVICES ----->
   00052          DERBY SONORISATION
   00055          STE 550 AVEC 2 DECIM
 > 00056          XL2 MOD 56 REDUIT-->
   00085          56  STE SANS ETS
1 00003          JBA PRESYS

F3=Fin  F5=Réafficher  F12=Ecran précédent

```

1= Choisir : permet de créer ou modifier les informations pour une société

4= Supprimer : permet de supprimer les paramètres de la société sélectionnée.

5=Afficher : permet de visualiser les paramètres généraux de la société sélectionnée.

Ecran de paramétrage

```
PDC010      -   MISE A JOUR DES PARAMETRES GENERAUX   - 18:30:19 Le 4/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

Gestion par code risque F (O/N/F) Soumission par établissement N (O/N)

Dédution de la garantie O (O/N) Limite de crédit 1 (1=Déc.1/2=Déc.2/3=Déc1+2)

Taux de provision / retard des créances O (O/N)

Valeurs par défaut

Taux de provision

Taux TVA moyen      19,6000 T (T=Taux/C=Coefficient)

Taux de garantie    20,00 Franchise _____

                                     A suivre ... 01/02
F9=Validation  F10=Cptes externes  F11=Catégories cptes  F12=Ecran précédent
***   En cours de création   ***
```

- **Gestion par code risque** : Valeurs possibles : O , N ou F

- ✓ Gestion par code risque = O

Calcul des provisions uniquement pour les clients ayant un code risque renseigné au niveau de la fiche Tiers. Application des taux définis au niveau du code risque.

- ✓ Gestion par code risque = F

Utilisation des codes risques pour définir des règles de calcul dérogeant aux taux par défaut définis ci-après.

Lors du calcul des provisions, sélection de tous les tiers.

Application des taux définis au niveau des codes risques pour les Tiers rattachés à un code risque. Application des taux par défaut pour les autres Tiers sélectionnés.

- ✓ Gestion par code risque = N

Pas d'utilisation des codes risques au niveau des Tiers

Lors du calcul des provision, application des taux par défaut définis ci-après.

Quelle que soit la valeur du paramètre 'Gestion par code Risque', le calcul des provisions ne s'effectue pour un Tiers que si ce Tiers a été mouvementé dans le compte collectif renseigné en Catégorie de Comptes Généraux **DT Clients Douteux**.

- Gestion par code risque = N

Catégorie DT Clients Douteux = 416000

Le calcul des provisions s'opère sur tous les tiers ayant des mouvements en 416000 avec application des taux par défaut renseignés au niveau des Paramètres Généraux.

- Gestion par code risque = O

Catégorie DT Clients Douteux = 416000

Le calcul des provisions s'opère uniquement sur les Tiers ayant un code risque et des mouvements en compte 416000. Les taux appliqués pour le calcul seront ceux des codes risques.

Les tiers sans code risque mouvementés en 416000 ne seront pas sélectionnés.

- Gestion par code risque = F

Catégorie DT Clients Douteux = 416000

Le calcul des provisions s'opère pour tous les Tiers mouvementés en compte 416000.

Les taux appliqués pour le calcul seront ceux des codes risques, pour les tiers rattachés à un code risque.

Les taux appliqués pour le calcul seront ceux par défaut pour les tiers sans code risque.

- **Soumission par établissement** :

Valeurs possibles : O/N

- ✓ Soumission par établissement : N

Le calcul des provisions est soumis systématiquement pour l'ensemble des établissements de la société, **en rupture ou non par établissement** en fonction de la demande.

Ce paramétrage est conseillé si une même personne doit traiter les provisions de l'ensemble des établissements de la société.

- ✓ Soumission par établissement : O

Le calcul des provisions est soumis établissement par établissement de manière autonome.

Pour une soumission multi-établissement, il est nécessaire de paramétrer un code liste reprenant les codes établissements désirés (F16).

Ce paramétrage est conseillé si chaque établissement travaille de manière autonome afin que les recalculs et les suppressions de calculs précédents ne viennent pas perturber les calculs en cours pour les autres établissements.

- **Déduction de la garantie** :

Valeurs possibles : O/N

Si la déduction de la garantie est

égale à O, la limite de crédit doit être renseignée.

La déduction de la garantie ne peut être égale à O si la soumission par établissement = O.

En effet, les limites de crédit au niveau des Tiers n'étant pas par établissement, il n'est possible d'effectuer une déduction du montant garanti au prorata des créances par établissement que **lorsque tous les établissements sont traités en même temps.**

- **Limite de crédit** :

Valeurs possibles : 1, 2, 3

A renseigner si Déduction de la

garantie = O

Permet de spécifier la limite de crédit sur laquelle sera appliqué le

taux de garantie afin de déterminer le montant garanti.

1 = Montant Découvert 1 de la fiche Tiers

2 = Montant découvert 2 de la fiche Tiers

3 = Montant Découvert 1 + Découvert de 2 de la fiche Tiers

▪ **Taux de provision / retard des créances :**

Valeurs possibles : O /N

N = Le taux de provision sera unique pour l'ensemble des créances d'un Tiers, quelle que soit leur échéance.

O = Possibilité de saisir différents taux de provision en fonction de l'antériorité des créances.

▪ **Valeurs par défaut :**

○ **Taux de provision :**

Il s'agit du taux à appliquer à la base HT pour déterminer le montant de la provision. Taux par défaut obligatoire si la 'Gestion par code risque' est égale à N ou F et si 'taux de provision / retard des créances' = N.

○ **Taux Tva moyen + Type T /C**

Il s'agit du taux à appliquer au solde TTC pour déterminer la base HT du calcul de provision.

Taux par défaut obligatoire si 'Gestion par code Risque' = F ou N.

Le type de taux doit être égal à 'T' ou 'C'.

Règle de calcul de la base HT en fonction du type de taux renseigné :

Base HT = $\frac{\text{Montant TTC}}{1 + \text{Taux TVA moyen}}$ si 'T'

Base HT = $\frac{\text{Montant TTC}}{100} \times \text{Coeff. Tva moyen}$ si 'C' 100

Montant TTC = 1196,00

Coeff TVA moyen = 83,6120

Base HT = $\frac{1196 \times 83,6120}{100} = 1000$ 100

Le Coefficient Tva = $(\text{HT} / \text{TTC}) \times 100$

○ **Taux de garantie**

Taux par défaut à appliquer à la limite de crédit du Tiers pour déterminer le montant garanti. Le montant garanti sera déduit de la base HT pour déterminer la base de la provision.

Taux par défaut obligatoire si 'Gestion par code Risque' = F ou N et 'Déduction de la garantie' = O.

○ **Franchise**

Montant de la franchise par défaut à déduire du montant garanti (à saisir en unités d'euros sans centimes)

▪ **Touches de fonction :**

▪ **F10 = Cptes externes**

Pour accéder de à la création des comptes externes.

▪ **F11 = Catégories Cptes**

Pour accéder à la création des Catégories de Comptes Généraux.

Si Taux de provision / Retard Créances = O, enchaînement sur l'écran 2 :

PDC010 - MISE A JOUR DES PARAMETRES GENERAUX - 16:43:06 Le 5/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

Taux de provision variable selon le retard des créances

Colonnes	Nbre de jours	Taux de provision
01	30-	10,00
02	60-	20,00
03	90-	30,00
04	120-	40,00
05	150-	50,00
06	150	60,00

Déduction montant garanti 1 1=Au prorata des échéances
2=De l'échéance la plus ancienne à la plus récente

Fin 02/02

F9=Validation F10=Cptes externes F11=Catégories cptes F12=Ecran précédent

*** En cours de révision ***

■ Nombre de jours :

Ventilation des nombres de jours de retard associés à un taux de provision.

Les nombres de jours doivent être renseignés de manière consécutive, sans blanc entre deux colonnes et croissant en valeur absolue.

Un seul nombre de jours peut être positif et il doit être en dernière position ; les autres valeurs doivent être signées.

Au moins 2 colonnes doivent être renseignées, la dernière devant obligatoirement être positive.

■ Taux de provision :

Taux de provision par défaut obligatoires si la 'Gestion des codes risques' est égale à 'F' ou 'N'.

Renseigner les taux de provision correspondant à chaque colonne.

■ Déduction montant garanti :

Ce paramètre ne s'affiche que si 'Déduction de la garantie = O' sur l'écran précédent.

Valeurs possibles :

- ✓ 1 = Au prorata des échéances

Le montant garanti calculé (limite de crédit X taux de garantie) sera déduit des soldes HT au prorata des sommes HT ventilées par nombre de jours de retard.

- ✓ 2 = De l'échéance la plus ancienne à la plus récente

Le montant garanti calculé (limite de crédit X taux de garantie) sera déduit des soldes HT ventilés par nombre de jours de retard, par apuration successive en partant du solde HT correspondant au nombre de jours de retard le plus important.

Société rattachée à une société modèle :

La gestion des Codes Risques au niveau de la société fille peut être :

- soit Modèle : Les Codes Risques (si gérés) sont définis au niveau de la Société Modèle.
- Soit Société : les Code Risques (si gérés) sont définis au niveau de la société fille.

Cette information se définit au niveau des 'Paramètres Fichiers' (PF) au niveau de la mise à jour de la Société fille.

Si les Codes Risques sont gérés en Société Modèle (Paramètres Fichiers : Codes Risques = M) :

- ✓ Les 'Paramètres Généraux' de la Société Modèle doivent obligatoirement être créés avant ceux de la Société fille.
- ✓ Le paramètre 'Taux de provision / retard des créances' de la société fille est obligatoirement identique à celui de la société modèle (zone protégée).

Paramétrage des Codes Risques

La création des Codes Risques n'est possible que si 'Gestion des Codes Risques' = O ou F au niveau des Paramètres Généraux.

- ✓ Si 'Gestion des codes Risques' = F

La création de Codes Risques permet de définir, pour des Tiers, des modalités de calcul de provisions dérogeant aux taux par défaut renseignés au niveau des Paramètres Généraux.

- ✓ Si 'Gestion des Codes Risques' = O

Seuls les Tiers rattachés à un Code Risque seront sélectionnés lors du calcul des provisions.

Les taux appliqués pour le calcul des provisions d'un Tiers seront ceux définis au niveau du Code Risque.

Le rattachement d'un Tiers à un Code Risque s'effectue au niveau de la Fiche Tiers.

Avant la création des Codes Risques, vérifier que la table **RI libellés des Codes Risques** existe, sinon la créer en Mise à jour des Tables (Option 01.01.01.03) – Longueur de l'argument de la table 10.

Comptabilité Tiers

09 Provisions dépréciation clients > 01 Màj Paramètres > 02 Codes Risques

Ecran de sélection

```
PDC020          -   MISE A JOUR DES CODES RISQUES   -           17:54:03 Le  5/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

                                SELECTION

Code risque                à    9999999999

Etablissement              à    99

F3=Fin  F15=Chgt envir.
```

Ecran d'affichage

```
PDC020          -   MISE A JOUR DES CODES RISQUES   -           17:55:44 Le  5/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

                                Afficher à partir de

2=Réviser  3=Dupliquer  4=Supprimer  5=Afficher

Ac Code      Et Libellé                TVA moyen  Garantie  Provision

F3=Fin  F5=Réafficher  F6=Créer  F12=Ecran précédent
```

F6 = Créer

Ecran de création

```

PDC020      -   MISE A JOUR DES CODES RISQUES      -   17:57:51 Le 5/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

Code risque   1          CODE RISQUE CLIENTS NATIONAUX

Etablissement  __

Taux TVA moyen  19,6000 T (T=Taux/C=Coefficient)

Taux de garantie  50,00   Franchise  _____

Taux de provision  20,00

Calcul spécifique  __

                                                    (A suivre ... 01/02)

F4=Recherche  F9=Validation  F12=Ecran précédent
***          *** En cours de création ***

```

- **Code Risque :**
Renseigner le Code Risque. Le code doit exister en table RI
- **Etablissement**
Ne s'affiche que si Société gérée par établissement.
Zone facultative.
- **Taux de Tva moyen + Type T/C**
Renseigner le Taux de Tva moyen à appliquer au solde TTC des créances pour déterminer la base HT.
Si non renseigné, la base HT sera égale au solde TTC des créances (cas des Tiers Export)
- **Taux de garantie**
Ne s'affiche que si la 'Déduction de la garantie' a été activée au niveau des Paramètres Généraux.
Renseigner le taux de garantie à appliquer à la limite de crédit pour déterminer le montant garanti, à déduire du montant HT des créances avant le calcul de la provision.
Si non renseigné, aucun montant garanti ne sera calculé.
- **Franchise**
Montant de la franchise appliqué par l'assurance-crédit.
A saisir en unités d'Euros (pas de centimes)
- **Taux de provision**

Ne s'affiche que si 'Taux de provision/retard des créances' = N au niveau des Paramètres Généraux.

Renseigner le Taux de provision à appliquer à la base HT (montant garanti déduit) pour calculer la provision.

- **Calcul spécifique**

Zone libre pour développement spécifique.

Si 'Taux de provision / retard des créances' = 0 au niveau des Paramètres Généraux , enchaînement sur l'écran 2 :

```

PDC020      -   MISE A JOUR DES CODES RISQUES      -   18:18:51 Le 5/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

Code risque 1          CODE RISQUE NATIONAUX
Etablissement

      Colonne      Nbre de jours      Taux de provision
      01           30-           15,00
      02           60-           25,00
      03           90-           35,00
      04          120-           45,00
      05          150-           55,00
      06          150           65,00

Fin 02/02

F9=Validation  F12=Ecran précédent
*** En cours de création ***

```

- **Taux de provision**

Renseigner les taux de provision au regard de chaque colonne comportant un nombre de jours.

Liste des Codes Risques

Comptabilité Tiers

09 Provisions dépréciation clients > 02 Liste des Codes Risques

Cette option permet d'éditer la liste des Codes Risques, ainsi que la liste des Tiers rattachés à un code risque.

PDC025	-	LISTE DES CODES RISQUES	-	Le 5/04/01
Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->				
SELECTION				
Code risque			à	999999999
AUTRES CRITERES				
Liste client /code risque 0 (O/N/S)				
F3=Fin F15=Chgt envir.				

Duplication des Codes Risques

Cette option permet de dupliquer le paramétrage des Codes Risques d'une société sur une autre.

Le paramètre 'Taux de provision /retard des créances' doit être identique sur les sociétés d'origine et de destination.

Comptabilité Tiers

09 Provisions dépréciation clients > 03 Duplication des Codes Risques

Ecran 1 :

```
PDC029      -      DUPLICATION DES CODES RISQUES      -      17:09:48 Le 6/04/01
Destination Société 01509 LOGISOFT
Origine      Société 00003 JBA PRESYS
```

SELECTION

```
Code risque      _____      à      9999999999
```

AUTRES CRITERES

```
Valeur par défaut      1 (1/ )
```

```
F3=Fin F4=Recherche F15=Chgt envir.
```

Indiquer la Société d'origine

Ecran 2 :

PDC029 - DUPLICATION DES CODES RISQUES - 17:14:12 Le 6/04/01

Destination Société 01509 RLOLLIER 2

Origine Société 00003 JBA PRESYS

1=Choisir

C	Code	Libellé	TVA moyen	Garantie	Provision
<u>1</u>	1	CODE RISQUE NATIONAUX	19,6000	10,00	
<u>1</u>	2	CODE RISQUE EXPORT		10,00	

F9=Validation F12=Ecran précédent

Sélectionner les codes risques à dupliquer

Mise à jour des Tiers

Ajout de la zone 'Code Risque' sur les fiches Tiers.

La zone ne s'affiche que si le Module Provisions Clients douteux est actif et si le paramètre 'Gestion des Codes Risques' est différent de N au niveau des Paramètres Généraux.

Comptabilité Tiers

01 Base de données > 01 Mises à jour > 01 Tiers

Ecran 2 de la Mise à jour des Tiers:

```

PAN050      -          MISE A JOUR DES TIERS      -      11:35:35 Le  9/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

Séquence TIERS  CLIENTS/FOURNI N° ordre séq.  TIERS  CLIENTS/FOURNISSEURS

Tiers          2          N° ordre tiers

Compte de regroupement N (O/N) 000000

Compte factoring                000000

Compte de liaison                000000

Regroupement client FE

Centre de correspondance      D M2          MARCHE 2

Code risque                    _____

                                          A suivre ... 02/03

F4=Recherche  F9=Validation  F10=Compl Das2  F12=Ecran précédent

***  En cours de révision  ***

```

Saisir le Code Risque.

Celui-ci doit exister en table RI

Mise à jour de la constante PDC010

La constante PDC010 permet de préciser 3 caractéristiques de votre base de données impactant le calcul des provisions ;

04 Utilitaires > 06 Outils divers > 06 MAJ des constantes

PANCST1		- MISE A JOUR DES CONSTANTES -		12:05:52 Le 28/01/03	
Programme PDC010 Création et mise à jour des paramètres généraux					
Définition	Longueur et Type	Valeur	Valeurs autorisées		
Gestion par séquence	1 A <u>O</u>		ON		
Limite Crédit exprimée TTC/HT	1 A <u>T</u>		HT		
Franchise à déduire de L.C.	1 A <u>O</u>		ON		
F9=Validation F10=Détail F12=Ecran précédent					
*** En cours de révision ***					

Gestion par séquence : O/N

Si les comptes Clients douteux (Catégorie DT) et les comptes de provisions (Catégorie PV) sont rattachés à la même séquence, renseigner 'O' dans le paramètre 'Gestion par séquence', sinon 'N'.

Limite de crédit exprimée HT/TTC : T/H

Si les limites de crédit renseignées au niveau des Tiers sont des valeurs TTC, laisser 'T' dans le paramètre 'Limite de crédit exprimée TTC/HT' sinon préciser 'H'.

Franchise à déduire de la limite de crédit : O/N

Ce paramètre impacte le calcul du montant garanti :

Si O, la franchise sera déduite de la limite de crédit avant d'appliquer le taux de garantie.

Montant garanti = (Limite de crédit – Franchise) X Taux de garantie

Si N, la franchise sera déduite de la valeur obtenue en multipliant la limite de crédit par le taux de garantie.

Montant garanti = (Limite de crédit X Taux de garantie) - Franchise

Dans les deux cas, **si la créance est inférieure à la limite de crédit**, la base de calcul du montant garanti est la valeur de la créance, **dans la mesure où les organismes de crédit ne couvrent jamais au delà de la créance réelle:**

Si O : Montant garanti = (Créance –Franchise) X Taux de garantie

Si N : Montant garanti = (Créance X Taux de garantie) - Franchise

Traitements

L'option '**Calcul des provisions**' permet de calculer les provisions pour dépréciation clients et de produire les éditions justificatives.

Si le traitement définitif est demandé, les provisions calculées sont stockées dans un fichier en attente de comptabilisation.

Ce fichier est accessible aux utilisateurs par l'option '**Modification des provisions**'.

Les provisions en attente de comptabilisation peuvent être listées à tout moment via l'option 'Edition des provisions à comptabiliser'.

Le traitement '**Comptabilisation des provisions**' génèrent les écritures dans le fichier Batch d'Anael.

Calcul des Provisions

Comptabilité Tiers

09 Provisions dépréciation clients > 04 Traitements > 01 Calcul des Provisions

Ecran 1 :

PDC100	-	CALCUL DES PROVISIONS TIERS	-	12:02:02	Le	9/04/01
Société	00003	SOCIETE JBA PRESYS->		Numéro demande		<u>00007</u>
Etab.	<u>01</u>	SIEGE SOCIAL				
F3=Fin F4=Recherche F15=Chgt envir. F16=Multi-soumissions						

Demande en multi-soumission (M) possible par F16

- **Etablissement :**
Ne s'affiche que si la société est gérée par établissement. Zone obligatoire.
- **Numéro demande :**
Affiche le N° de la dernière demande.

Remettre la zone à blanc pour une nouvelle demande.

Ecran 2 :

```

PDC100      -   CALCUL DES PROVISIONS TIERS   -           12:24:39   Le 28/01/03

Société 01508 JBA PRESYS                               Numéro demande   00007
Etab.   01   SIEGE SOCIAL

                                SELECTION

Période d'arrêté          02 28/02/2001
Date et heure             11062002 144100
Date échéance              à   99/99/9999
Code litige                à   99
Tiers                     à   99999999
Code risque                à   9999999999
Séquence                  à   999999

                                AUTRES CRITERES

Tirage définitif          N   (O/N)
Etat justificatif détail  O   (O/N)
Etat des comptes soldés   O   (O/N)
Rupture par établissement O   (O/N)

F3=Fin  F4=Recherche  F12=Ecran précédent

```

- **Période d'arrêté**
Indiquer la période d'arrêté des écritures à sélectionner.
- **Date & heure**
Renseigné automatiquement : date & heure de la demande.
- **Date échéance**
Possibilité de saisir une borne de dates d'échéance des écritures à sélectionner.
- **Code litige**
Possibilité d'indiquer une borne de codes litiges des écritures à sélectionner.
- **Tiers**
Possibilité d'indiquer une borne de Tiers à sélectionner.
- **Code Risque**
Possibilité d'indiquer une borne de Codes Risques pour les Tiers à sélectionner.
- **Séquence**
Possibilité d'indiquer une borne de séquences à traiter.
Ce critère n'est proposé que si 'Gestion par séquence = O' au niveau de la constante PDC010.
- **Tirage définitif : O/N**

Tirage définitif = N : Edition des provisions par client sans mise à jour du fichier des Provisions calculées.

Tirage définitif = O : Edition et mise à jour du fichier des provisions calculées.

▪ **Etat justificatif détail :**

Edition d'un état justificatif des écritures sélectionnées par Tiers.

▪ **Etat des comptes soldés : O/N**

Possibilité d'éditer le justificatif des comptes Clients douteux (Catégorie DT) soldés à la date d'arrêté .

Pour ces comptes, pas de calcul de provision.

Néanmoins, certains Clients édités sur cet état pourront également figurer sur l'état des provisions, s'ils sont soldés et font l'objet d'une reprise de provisions.

▪ **Rupture par établissement : O/N**

Ce paramètre ne s'affiche que si le paramètre 'Soumission par établissement ' est égal à N au niveau des Paramètres Généraux de la société.

✓ Rupture par établissement = O

- Calcul des provisions en rupture par établissement.
- Edition des provisions par établissement
- Comptabilisation des écritures de provision par établissement

✓ Rupture par établissement = N

- Calcul des provisions pour l'ensemble des établissements de la société
- Edition des provisions en total Société
- Comptabilisation des provisions sur l'établissement saisi en entête.

Si 'Soumission par établissement ' égal à N au niveau des Paramètres Généraux, seuls les mouvements de l'établissement renseigné en entête seront sélectionnés.

La comptabilisation des provisions se fera sur cet établissement.

Ecran 3 :Sélection des Tiers

PDC100 - CRITERES DE SELECTION ET TRI -		14:06:21 Le 9/04/01	
Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->			
Etab. 01			
Intitulé sélection	Bornes de début	Bornes de fin	T/S car ord
Compte de regrt 000000		999999 99999999	00 00
Représentant		999	00 00
Code postal		99999999	00 00
Pays		999	00 00
Catégorie 1		9999999999	00 00
Catégorie 2		9999999999	00 00
Catégorie 3		9999999999	00 00
Catégorie 4		9999999999	00 00
Catégorie 5		9999999999	00 00
Mot directeur		9999999999	00 00
F12=Ecran précédent			

Possibilité d'indiquer des critères de sélection (bornes) et d'édition (tri/saut) au niveau des Tiers.

Par exemple, saut et sous-totaux par code pays.

Lorsqu'un traitement **définitif** est redemandé, pour la même société et la même période, les calculs précédents sont supprimés dans le fichier historique pour l'ensemble des Tiers (Si 'Soumission par établissement' = N au niveau des Paramètres Généraux).

Lorsqu'un traitement **définitif** est redemandé, pour la même société la même période et **le même établissement**, les calculs précédents sont supprimés dans le fichier historique pour l'ensemble des Tiers (Si 'Soumission par établissement' = O au niveau des Paramètres Généraux).

Un message d'alerte s'affiche si la comptabilisation ou le calcul définitif a déjà été effectué pour la période demandée.

Exemple de calcul pour un Tiers :

Solde TTC	100.000,00	Solde HT	
83.612,24	Taux Tva moyen : 19,6		
Limite de Crédit HT	50.000,00	Taux Garantie	: 40,00 Montant garanti
20.000,00			
Base provision	63.612,24	Taux provision	: 20,00 Provision cumulée
12.722,41			
Provision N-1	10.000,00		
Provision exercice	2.722,41		

Remarque sur le calcul du montant garanti :

Dans les contrats souscrits auprès des organismes d'assurance-crédit, le pourcentage couvert s'applique à la créance dans la limite du plafond autorisé.

Ainsi, le 'montant garanti' est calculé en appliquant le taux de garantie à la limite de crédit du Tiers **si et seulement si la créance est supérieure ou égale à la limite de crédit** autorisée pour le client.

Dans le cas contraire, **quand la créance est inférieure au découvert autorisé**, le montant garanti est alors calculé en appliquant le taux de garantie directement au montant de la créance et non plus à la limite de crédit.

De plus, si une franchise est paramétrée, sa valeur sera déduite .

La déduction de la franchise directement de la limite de crédit avant application du taux de garantie ou après, sur la valeur calculée, est fonction du paramètre 'Franchise à déduire de la LC' de la constante PDC010.

Editions à l'issue du traitement de calcul des Provisions :

- ✓ Liste des Tiers non sélectionnés avec indication des motifs :
 - Solde Tiers calculé créditeur
 - Code Risque inexistant sur le Tiers
 - Provision N-1 négative
- ✓ Tableau des provisions calculées comportant toutes informations mentionnées dans l'exemple précédent.
- ✓ Justificatif du détail des écritures sélectionnées (si demandé)
- ✓ Etat des comptes soldés (si demandé)

Modification des provisions

Cette option permet de modifier ou supprimer les provisions calculées avant comptabilisation.

Comptabilité Tiers

09 Provisions dépréciation clients > 04 Traitements > 02 Modification des Provisions

Ecran 1 : affichage des provisions en attente de comptabilisation

PDC200 - MODIFICATION DES PROVISIONS TIERS - 16:25:05 Le 11/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

1=Choisir 4=Supprimer

Ac	Période	Etab	Libellé	Dotation	Reprise
<u>1</u>	28/02/2001	01	SIEGE SOCIAL	9.150,19	10.485,98-

F3=Fin F5=Réafficher F12=Ecran précédent

Codes actions :

- 1 = Choisir : pour visualiser le détail par Tiers
- 4 = Supprimer : pour supprimer le calcul d'une période

L'établissement affiché à ce niveau est celui de l'entête de la prise de paramètres lors de la demande de Calcul des Provisions.

Pour visualiser les établissements sur lesquels seront comptabilisées les écritures, demander l'affichage du détail.

Ecran 3 : Affichage du détail des provisions

Provisions pour dépréciation des comptes clients

```
PDC200      -   MODIFICATION DES PROVISIONS TIERS   -   16:32:44   Le 11/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->
Etab.   01   SIEGE SOCIAL----->
                        Afficher à partir de

  2=Modifier   4=Supprimer   5=Afficher   BN=Bloc-Note

Ac  Tiers   Séquence Etab  Prov. Cumulée   Prov. N-1   Dot./Rep.   Mod
--  ---
2      1  TIERS    01    11.041,80     20.000,00    8.958,20-   N
      IBM CONSULTING
-      2  TIERS    01    28.632,73     28.093,64    539,09      N
      DECOSOL S.A
-      3  TIERS    01    13.611,10     5.000,00    8.611,10    N
      VITELLONI DON
-      3  TIERS    02    53.472,22     55.000,00    1.527,78-   N
      VITELLONI DON

F3=Fin  F5=Réafficher  F7=Liste  F12=Ecran précédent
```

Mod O/N : indique si la provision a été modifiée

Codes actions :

2 = Modifier : pour modifier la provision calculée pour un Tiers

4 = Supprimer : pour supprimer la provision calculée pour un Tiers

5 = Afficher : pour visualiser la provision calculée pour un Tiers

BN = Bloc-Notes : accès au bloc-notes du Tiers

Touche de fonction

F7 = Liste Etat synthétique des provisions en attente de comptabilisation.

Ecran 4 : Modification de la provision calculée pour un Tiers

```

PDC200      -   MODIFICATION DES PROVISIONS TIERS   -   16:46:51   Le 11/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->
Etab.   01   SIEGE SOCIAL----->

Tiers           1   IBM CONSULTING -----
Code risque  1           CODE RISQUE NATIONAUX

Solde TTC                100.000,00
Solde HT                 83.612,04   Taux TVA moyen   19,6000

Limite de crédit        100.000,00   Montant garanti   10.000,00
Base provision          73.612,04

Provision cumulée       11.041,80   Prov. Modifiée    11.041,80
Provision N-1           20.000,00
Provision exercice      8.958,20-   Prov. recalculée  8.958,20-

F4=Recherche  F9=Validation  F12=Ecran précédent
                ***   En cours de révision   ***

```

Seule la zone '**Prov.modifiée**' est accessible.

Elle permet d'indiquer une valeur de provision cumulée différente de celle calculée.

La nouvelle valeur ne peut être supérieure à la base de la provision.

La provision de l'exercice se recalcule automatiquement : Provision cumulée – Provisions N-1.

Edition des provisions à comptabiliser

Cette option permet d'éditer un état synthétique des provisions à comptabiliser par tiers avec la possibilité d'éditer uniquement les provisions qui ont fait l'objet d'une modification.

Comptabilité Tiers

09 Provisions dépréciation clients > 04 Traitements > 03 Edt . Provisions à comptabiliser

Etat de synthèse identique à celui obtenu par la touche de fonction **F7 = Liste** en modification des Provisions.

```
PDC250      -  EDITION PROVISIONS A COMPTABILISER  -  17:13:48  Le 11/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

                                SELECTION

Période d'arrêté      02 28/02/2001

Tiers                _____          à 99999999

Etablissement       _                à 99

                                AUTRES CRITERES

Prov. modifiées seules  N (O/N)

F3=Fin  F4=Recherche  F15=Chgt envir.
```

- **Période d'arrêté**
Indiquer la période du calcul à éditer
- **Tiers**
Possibilité de sélectionner une borne de Tiers
- **Etablissement**
Possibilité de sélectionner une borne d'établissement
- **Prov. Modifiées seules : O/N**
O = Etat de synthèse des provisions modifiées
N = Etat de synthèse de toutes les provisions

Comptabilisation des provisions

Cette option permet de générer les écritures de provisions dans le fichier Batch d'Anael et d'éditer un compte-rendu des écritures générées. Il est possible de soumettre le traitement pour une liste de sociétés via la touche **F16 = Multi-soumissions**

Comptabilité Tiers

09 Provisions dépréciation clients > 04 Traitements > 03 Edt . Provisions à comptabiliser

Ecran 1

```

PDC300      -  COMPTABILISATION DES PROVISIONS TIERS      17:31:03  Le 11/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->

                                SELECTION

Période d'arrêtés           02  28/02/2001

                                AUTRES CRITERES

Journal                     ODP  OPERATIONS DIVERSES P+1
Numéro chrono                0000000
Folio                         _____
Traitement définitif         N    (O/N)

Génération d'une pièce par tiers      N (O/N)
Cumul des comptes de dotation/reprise  O (O/N)

F3=Fin  F4=Recherche  F15=Chgt envir.  F16=Multi-soumissions

```

- **Période d'arrêtés**
Indiquer la période correspondant aux provisions à traiter.
- **Journal**
Indiquer le journal de comptabilisation.
Le journal doit être de type OD.
Le journal doit être à contre-passation P+1 si la période indiquée n'est pas la dernière période de l'exercice.
- **Numéro chrono**
Facultatif. A renseigner uniquement si le journal de comptabilisation est en numérotation chronologique manuelle.
- **Folio**
Facultatif.
Si renseigné, il sera reporté sur les écritures.
- **Tirage définitif : O/N**

Tirage définitif = N Edition d'un compte-rendu des écritures à générer.

Tirage définitif = O Génération des écritures de provisions dans le fichier Batch d'Anael et édition du compte-rendu.

▪ **Génération d'une pièce par Tiers : O/N**

Si O → Génération dans le fichier Batch d'une pièce par Tiers

Si N → Génération d'une pièce unique détaillée par client pour les lignes Provisions pour dépréciation clients (compte 49*)

▪ **Cumul des comptes de Dotation/Reprise : O/N**

Si O → Génération d'une seule ligne de Dotations et d'une seule ligne de Reprise.

Si N → Génération d'autant de lignes Dotations/Reprise que de lignes Clients.

Si génération d'une pièce par Tiers = O, le 'Cumul des comptes de Dotation/Reprise' doit être égal = N

La date de comptabilisation des écritures de provisions alimentées dans le fichier Batch d'Anael est égale au dernier jour de la période de calcul.

Écran 2 : Liste des provisions en attente de comptabilisation

PDC300	-	COMPTABILISATION DES PROVISIONS TIERS	18:09:03	Le 11/04/01
Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->				
1=Choisir D=Détail				
Ac	Période	Etab Libellé	Dotation	Reprise
<u>D</u>	14 FEVRIER 2001	01 SIEGE SOCIA	9.150,19	10.485,98-
F3=Fin F9=Validation F12=Ecran précédent F13=Choix de toutes les lignes				

Affichage des enregistrements en attente de comptabilisation pour la période demandée.

L'établissement affiché à ce niveau est celui de l'entête de la prise de paramètres lors de la demande de Calcul des Provisions.

Pour visualiser les établissements sur lesquels seront comptabilisées les écritures, demander l'affichage du détail.

Codes actions :

1 = Choisir Sélection de l'enregistrement à comptabiliser

D = Détail Visualisation du détail par Tiers

Touche de fonction **F13 = Choix de toutes les lignes**

Ecran de visualisation du détail par Tiers

PDC300 - COMPTABILISATION DES PROVISIONS TIERS 18:14:59 Le 11/04/01

Société 00003 SOCIETE JBA PRESYS->
 Période 14 28/02/2001

Afficher à partir de

Tiers	Séquence	Etab	Prov. Cumulée	Prov. N-1	Dot./Rep.	Mod	
	1	TIERS	01	11.041,80	20.000,00	8.958,20-	N
IBM CONSULTING ----->							
	2	TIERS	01	28.632,73	28.093,64	539,09	N
DECOSOL S.A							
	3	TIERS	01	13.611,10	5.000,00	8.611,10	N
VITELLONI DON							
	3	TIERS	02	53.472,22	55.000,00	1.527,78-	N
VITELLONI DON							

F12=Ecran précédent

Simulation des Provisions

Le traitement de **Simulation de provisions** permet de calculer et d'éditer des tableaux de provisions par Tiers sans génération d'écritures mais juste à des fins d'analyse.

Les provisions sont calculées sur les factures en retard directement à partir de collectifs clients renseignés en prise de paramètres, sans analyse de P-1.

Cette option permet d'utiliser le module pour comptabiliser les Dotations /Reprises de provisions pour dépréciation clients, à partir des comptes Clients Douteux, mais aussi pour effectuer des simulations sur d'autres comptes (ex : Clients).

02 Comptabilité Tiers > 09 Provisions Dépréciation Clients > 04 Traitements > 06 Simulation clients

Ecran 1 :

```

PDC400          -   SIMULATION DES PROVISIONS TIERS   -   17:48:09 Le 12/05/06

Société 01508 GEAC EN FRF          Numéro demande   00000
Etab.   01      PARIS
  
```

F3=Fin F15=Chgt envir. F16=Multi-soumissions

- **Etablissement** : Cette zone n'apparaît que si la société est gérée par établissement - Obligatoire
- **Numero de demande** : Possibilité de rappeler un numéro de demande déjà paramétrée. Pour reprendre une nouvelle demande, remettre la zone à zéro.

Ecran 2 :

```

PDC400      -   SIMULATION DES PROVISIONS TIERS   -   17:07:09   Le 12/05/06

Société 01508 GEAC  EN FRF          Numéro demande   00003 P
Etab.      PARIS

                                SELECTION

Période d'arrêté      01  31/01/2002
Date et heure        12052006 170709
Date échéance                à   12/05/2006
Code litige                à   99
Code risque tiers          à   9999999999

                                AUTRES CRITERES

Code risque à appliquer _____ (Facultatif)

Circularisation      N   (O/N)
Etat justificatif détail N   (O/N)
Rupture par établissement N   (O/N)

F3=Fin  F4=Recherche  F12=Ecran précédent
    
```

- **Période d'arrêté** : alimenter par défaut par la période en cours ; modifiable.
- **Date et heure d'arrêté** : alimenter par défaut par la date et heure système – modifiable ; les écritures saisies après cette date ne seront pas sélectionnées.
- **Date échéance** : par défaut, la borne de fin est alimentée par la date du jour (date système)
- **Code Risque Tiers** : permet de préciser une borne de Code Risque Tiers – Si renseignée, seuls les tiers ayant un Code Risque compris dans la borne seront sélectionnés.
- **Code Risque à appliquer** : facultatif – si renseigné, ce sont les **taux** renseignés au niveau de ce code qui seront utilisés dans les calculs quels que soient les Paramètres Généraux ou le Code Risque du Tiers.

Permet de déroger aux taux utilisés pour le calcul et la comptabilisation des provisions et de faire ainsi des simulations avec d'autres taux.

Le Code Risque indiqué ici doit exister dans le fichier des codes risques – Touche F4 = Recherche active sur cette zone.

- **Circularisation** : valeurs possibles O/N Par défaut N
 Si 'N', sélection des mouvements non lettrés ayant une date comptable inférieure ou égale à la date d'arrêté.
 Si 'O', sélection des mouvements non lettrés ayant une date comptable inférieure ou égale à la date d'arrêté et des mouvements lettrés ayant une date comptable inférieure ou égale à la date d'arrêté et une date de +ht lettrage > ou = à la date d'arrêté.
- **Rupture par établissement** :

Ce paramètre n'apparaît que si au niveau des « Paramètres Généraux » de la société
« Soumission par Etablissement = N »

Ecran 3 : Sélection des Tiers à traiter

PDC400		- CRITERES DE SELECTION ET TRI -		17:07:47 Le 12/05/06	
Société 01508 GEAC EN FRF					
Etab. 01					
Intitulé sélection	Bornes de début	Bornes de fin		T/S car ord	
Compte	000000	999999 99999999		00 00	
Compte de regrt	000000	999999 99999999		00 00	
Représentant		999		00 00	
Code postal		99999999		00 00	
Pays		999		00 00	
Catégorie 1		9999999999		00 00	
Catégorie 2		9999999999		00 00	
Catégorie 3		9999999999		00 00	
Catégorie 4		9999999999		00 00	
Catégorie 5		9999999999		00 00	
Mot directeur		9999999999		00 00	
Stat 1 tiers		99		00 00	
Stat 2 tiers		999		00 00	
F4=Recherche F12=Ecran précédent					

Traitement de simulation:

Sélection des Tiers en fonction de la sélection, quelle que soit le paramètre « *Gestion des codes Risques (N/O/F)* » indiqué dans les « Paramètres Généraux ».

Si une borne de Codes Risque Tiers a été précisée, seuls les tiers ayant un Code Risque compris dans la borne seront sélectionnés.

Pour chaque Compte/S-cpte traité, sélection des écritures non lettrées à la date d'arrêt jusqu'à la date d'échéance demandée (+ les mouvements lettrés ayant une date comptable inférieure ou égale à la date d'arrêt et une date de +ht lettrage > ou = à la date d'arrêt, si circularisation demandée)

Taux appliqués pour les calculs :

Les taux appliqués par Tiers pour la simulation seront les mêmes que ceux pris en compte lors du « Calcul des Provisions », sauf si un « Code Risque à appliquer » a été renseigné en prise de paramètres ; dans ce cas ce sont les taux définis dans ce code risque qui seront systématiquement appliqués, quels que soient ceux du code risque de la fiche Tiers ou ceux des « Paramètres Généraux ».

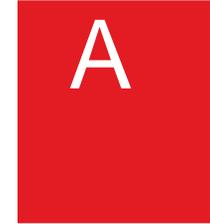
Remarque :

Les **Tiers Crédeurs** et les **Tiers soldés à la date d'arrêt** ne seront pas pris en compte dans l'analyse.

Les Tiers débiteurs dont le calcul de provision = 0 (ex : taux = 0) ne seront pas édités sur les listings.

Les tableaux édités sont semblables à ceux produits lors du Calcul des Provisions, à l'exception des 2 dernières colonnes (Provisions N-1 et Dotation/Reprise).

Annexe A Exemples



PDC025-01 LISTE DES CODES RISQUES PRE 12:54:48 LE 13/04/01 PAGE 1

01508 JBA PRESYS----->

Risque	Libellé	Etab	Libellé	TVA	T/C	Garantie	Taux						Taux	Taux
							30-	60-	90-	120-	150-	150		
1	CODE RISQUE NATIONAL			19,6000	T	10,00	15,00	25,00	35,00	45,00	55,00	65,00		
2	CODE RISQUE EXPORT				T	10,00	15,00	25,00	35,00	45,00	55,00	65,00		

PDC025-02 LISTE DES TIERS PAR CODE RISQUE PRE 12:54:53 LE 13/04/01 PAGE 1

01508 JBA PRESYS----->

Risque	Libellé	Tiers	Nom	Code postal	Ville
*1	CODE RISQUE NATIONAUX	TIERS	1 IBM CONSULTING ----->	92000 ->	LA DEFENSE ----->
*2	CODE RISQUE EXPORT	TIERS	3 VITELLONI DON	744GG	MILAN

Exemples

```

PDC100                               Date et heure demande 12:54:55 Le 13/04/01
                                      Date et heure execution 12:55:11 Le 13/04/01

- C A L C U L   D E S   P R O V I S I O N S   C L I E N T S   -

-----

Société . . . . 01508 JBA PRESYS-----> N° demande . . 00007
Etablissement . 01  SIEGE SOCIAL----->

Période d'arrêté          28/02/2001
Date et heure limite de saisie 10/04/2001 12:36:10
Date échéance              à 99/99/9999
Code litige                à 99
Code risque                à 9999999999

Tirage définitif          O (O/N)
Etat justificatif détail  O (O/N)
Rupture par établissement O (O/N)

Intitulé          Bornes de début Bornes de fin  T/S Car  Ord
-----
Compte            000000          999999 99999999
Compte de regrt  000000          999999 99999999
Représentant     999
Code postal      99999999
Pays             999
Catégorie 1     9999999999
Catégorie 2     9999999999
Catégorie 3     9999999999
Catégorie 4     99999999

Catégorie 5
Mot directeur          9999999999

```

```

PDC100-01          COMPTE RENDU DES TIERS NON SELECTIONNES          PRE 12:55:12 LE 13/04/01  PAGE 1

01508 JBA PRESYS----->

Tiers   Nom          Commentaires
-----
      8 DAGER SA          01          Solde Tiers calculé créditeur
      50 EDF              01          Solde Tiers calculé créditeur
-----

```

PDC100-03
PRE 12:55:12 LE 13/04/01 PAGE 1

PROVISIONS POUR DEPRECIATION COMPTES CLIENTS A FIN FEVRIER 2001

01508 JBA PRESYS----->		EDITION DEFINITIVE						
Etab 01 SIEGE SOCIAL----->								
* Client Nom *	* -030 jours *	* -060 jours *	* -090 jours *	* -120 jours *	* -150 jours *	* +150 jours *		
Provision cumulée *	Provision N-1 *	Dotation/Reprise *						
* 1 IBM CONSULTING -----		TVA moyen	19,6000 T	Solde TTC	100.000,00	Montant garanti	10.000,00	
* Solde TTC *	100.000,00 *							
* Solde HT *	83.612,04 *							
* Mt Garanti *	10.000,00 *							
* Base Prov. *	73.612,04 *							
* % Prov. *	15,00 *	25,00 *	35,00 *	45,00 *	55,00 *	65,00 *		
* Prov.Cum. *	11.041,80 *							
11.041,80 *	20.000,00 *	8.958,20-*						
* 2 DECOSOL S.A		TVA moyen	19,6000 T	Solde TTC	106.000,00	Montant garanti	10.000,00	
* Solde TTC *	50.000,00 *						56.000,00 *	
* Solde HT *	41.806,02 *						46.822,74 *	
* Mt Garanti *	4.716,98 *						5.283,02 *	
* Base Prov. *	37.089,04 *						41.539,72 *	
* % Prov. *	10,00 *	20,00 *	30,00 *	40,00 *	50,00 *	60,00 *		
* Prov.Cum. *	3.708,90 *						24.923,83 *	
28.632,73 *	28.093,64 *	539,09 *						
* 3 VITELLONI DON		TVA moyen	T	Solde TTC	80.000,00	Montant garanti	2.222,23	
* Solde TTC *	60.000,00 *	20.000,00 *						
* Solde HT *	60.000,00 *	20.000,00 *						
* Mt Garanti *	1.666,67 *	555,56 *						
* Base Prov. *	58.333,33 *	19.444,44 *						
* % Prov. *	15,00 *	25,00 *	35,00 *	45,00 *	55,00 *	65,00 *		
* Prov.Cum. *	8.749,99 *	4.861,11 *						
13.611,10 *	5.000,00 *	8.611,10 *						
* Total Etab. 01 SIEGE SOCIAL----->								
53.285,63 *	53.093,64 *	9.150,19 *						
* 8.958,20-*								

Exemples

PDC100-03
 PRE 12:55:12 LE 13/04/01 PAGE 2 PROVISIONS POUR DEPRECIATION COMPTES CLIENTS A FIN FEVRIER 2001

01508 JBA PRESYS----->				EDITION DEFINITIVE			
Etab 02 PARIS							

* Client Nom *	* -030 jours *	* -060 jours *	* -090 jours *	* -120 jours *	* -150 jours *	* +150 jours *	*
Provision cumulée *	Provision N-1 *	Dotation/Reprise *					

* 3 VITELLONI DON		TVA moyen	T	Solde TTC	100.000,00	Montant garanti	2.777,78

* Solde TTC *						100.000,00 *	*
* Solde HT *						100.000,00 *	*
* Mt Garanti *						2.777,78 *	*
* Base Prov. *						97.222,22 *	*
* % Prov. *	15,00 *	25,00 *		35,00 *	45,00 *	55,00 *	65,00 *
* Prov.Cum. *						53.472,22 *	*
53.472,22 *	55.000,00 *	1.527,78-*					

						Total Etab. 02 PARIS	*
53.472,22 *	55.000,00 *						*

						Total Société	*
106.757,85 *	108.093,64 *	9.150,19 *					*